

teau et Chasset, leurs invitations aux Lyonnais de chercher à se garantir de la tyrannie du parti montagnard, ne laissèrent d'autre parti aux Lyonnais que de suivre leur primitive impulsion. D'immenses préparatifs de guerre se faisaient dans les armées avoisinantes ; le bruit public, un certain pressentiment, faisaient soupçonner que ces apprêts allaient être dirigés contre Lyon : elle se prépara au combat. Le parti royaliste, malgré qu'il ne se fût pas montré à découvert, était cependant assez puissant dans cette ville, voisine des Suisses. Les troubles presque continuels qui l'avaient agitée, favorisaient leur entrée. C'était au milieu des troubles civils qu'ils espéraient relever l'étendard royal, et ils avaient trouvé dans la conduite de la municipalité maratiste une protection pour l'érection de la royauté. Le souvenir des premières conspirations que, dès l'Assemblée constituante, on avait découvertes dans cette ville, augmentaient encore sur elle les inquiétudes nationales. On n'avait pas oublié que c'était dans cette ville que les princes à Turin et les conspirateurs du camp de Jalès, avaient résolu de porter le siège de la royauté : d'abord pour se venger de la conduite des Parisiens, ensuite pour raviver les manufactures que la révolution anéantissait. Les négociants ne cessaient de se plaindre auprès de la classe ouvrière sur le nouvel ordre de choses. La cour de France une fois abolie, il ne fallait plus songer à la fabrication des riches étoffes qui faisaient refluer tant de richesses à Lyon. Ces différents propos, divulgués avec art, l'urgence du moment, facilitèrent à la commission départementale une liberté d'action dont elle avait besoin pour résister à l'oppression qui menaçait la France. La faction dominatrice qui criait sans cesse contre les agents de l'Angleterre et de l'Autriche, servait indubitablement l'une et l'autre puissance, et principalement la première, en concourant à la destruction d'une ville, pour l'anéantissement de laquelle, sous le règne de Louis XIV, ils avaient offert dix millions (1).

(1) Nous ignorons à quelle source Prudhomme a puisé cette assertion.